

Flash

Septembre 2020

Optimum Vie est une société d'assurance française membre du Groupe Optimum, un groupe financier diversifié privé canadien ayant des activités au Canada, aux États-Unis et en France.

Voici les rubriques de votre *Flash* de septembre :

1. Optimum Vie à l'heure de la COVID-19
2. L'équipe commerciale d'Optimum Assurance Vie s'étoffe
3. Optimum Vie Entière... modification du capital minimum
4. Fin de commercialisation des contrats PERP et Madelin à compter du 1^{er} octobre 2020
5. Journées du Courtage
6. Trophée de Golf de l'assurance Lyonnaise
7. Optimum Gestion Financière : une reprise en « aile d'oiseau » masquant de fortes disparités sectorielles
8. Formations éligibles DDA- Factorielles
9. Contrats non réclamés



Optimum Vie à l'heure de la COVID-19

Recrudescence des contaminations, protection de nos employés, de leur famille, mesures de distanciations, retour partiel en télétravail pour certains membres de nos personnels... autant d'éléments qui viennent perturber notre activité.

Nous tenons cependant à vous assurer de notre volonté de minimiser au maximum l'impact sur la qualité de service et la rapidité de nos interventions et vous remercions par avance de votre compréhension.

Soyez, vous aussi, vigilants dans l'organisation de vos activités pour votre santé et celle de vos proches.

L'équipe commerciale d'Optimum Assurance Vie s'étoffe



Nous avons le plaisir de vous annoncer à compter du 14 septembre l'arrivée de Monsieur Fabien Varraud en qualité de délégué commercial pour la région Occitanie.

Ce dernier sera désormais à votre disposition pour toute question ou toute assistance et nous vous remercions par avance de l'accueil que vous voudrez bien lui réserver sur cette région.

Nul doute que sa présence, son savoir-faire et sa technicité sauront répondre à vos exigences.

Tél : 06 02 11 44 83 – Mail : fvarraud@optimumfrance.com

Optimum Vie Entière... modification du capital minimum

Le contrat *Optimum Perspectives Vie Entière* évolue : il n'y a désormais plus de capital décès minimum pour les contrats en primes viagères et temporaires.

Seule la prime minimum reste à 50€/mois quel que soit l'âge de l'assuré et la durée de paiement.

Pour les contrats en prime unique, le capital minimum est toujours de 8 000 €.

Nous espérons que cette mesure sera de nature à favoriser les ventes, répondant ainsi à une demande de nombreux d'entre vous.

Le tarificateur en ligne intègre cette modification dès à présent.



Fin de commercialisation des contrats PERP et Madelin à compter du 1^{er} octobre 2020

Suite à la mise en place du PER, l'arrêt de commercialisation des contrats PERP et Madelin était programmé de longue date.

(Nous vous rappelons cependant que tous les contrats PERP et Madelin en vigueur peuvent être alimentés comme ils l'étaient jusqu'à ce jour.)



Dans le cadre de cet arrêt :

- Nous n'accepterons que les demandes d'adhésion signées avant le 1^{er} octobre 2020 et reçues au siège au plus tard le 15 octobre.
- Au-delà de cette date (15/10) les demandes seront refusées
- Afin de respecter ces dates « réglementaires » les souscriptions adressées devront être accompagnées d'un chèque ou d'un virement. Nous n'accepterons pas de souscriptions avec une première cotisation par prélèvement du fait du délai de mise en place.

L'espace courtier sera aussi mis à jour le 01/10/2020, intégrant la suppression des contrats Madelin et PERP dans notre tarificateur et la bibliothèque commerciale.

Votre délégué commercial reste à votre disposition pour tout éclaircissement.

Journées du Courtage

Nous avons participé les 15 et 16 septembre derniers au Palais des Congrès Porte Maillot à Paris à la 19^{ième} édition de ce salon destiné aux courtiers et professionnels de la distribution d'assurance.

Malgré une organisation contrariée par les contraintes sanitaires, vous êtes nombreux à être venus nous rendre visite, fidèles et nouveaux partenaires, et nous tenons à vous remercier chaleureusement de votre passage.



Trophée de Golf de l'assurance Lyonnaise

Cet évènement incontournable destiné aux acteurs de l'assurance Lyonnais, déjà reporté de juin au jeudi 24 septembre n'aura finalement pas lieu et ce, malgré toute la bonne volonté et le dévouement des organisateurs.

Nous serons cependant ravis de vous y retrouver pour l'édition 2021...

Rendez-vous donc au 21 juin prochain !

Optimum Gestion Financière : une reprise en « aile d'oiseau » masquant de fortes disparités sectorielles

Grâce à la politique de gestion prudente d'*Optimum Gestion Financière*, les fonds conservent leur surperformance vis-à-vis de leurs indices respectifs :

Performances (nette de frais de gestion)	Au 11 septembre 2020			Année 2019
	Fonds	Indice	V.A.	Fonds
Optimum Actions	5,3	-10,4	+15,7	21,4
Optimum Actions Internationales	0,9	-9,3	+10,2	21,3
Optimum Patrimoine	0,8	-6,4	+7,2	14,2
Optimum Obligations	-0,8	0,3	-1,1	3,5
Fonds Optimum Actions Canada (R)	-6,1	-9,4	+3,3	23,9

Depuis la fin du 1^{er} semestre, les marchés ont évolué en ordre dispersé. L'indice des actions américaines (S&P 500) a progressé de 9,8 % depuis la fin du mois de juin alors que les actions européennes ont retranché -1,3 % sur la même période. Cette dichotomie s'explique, d'une part, grâce à la très bonne performance des sociétés américaines du secteur des technologies et d'autre part, en raison de la dépréciation du dollar américain par rapport à l'euro (-5 % sur la période). En plus des disparités géographiques, la reprise des marchés actions fait apparaître des disparités sectorielles importantes. En effet, les secteurs défensifs (consommation de base) et de la « nouvelle économie » (technologie) profitent du contexte de la pandémie alors que les hôtels, les compagnies aériennes et les loisirs sociaux voient leur activité plonger. **C'est une reprise en K !**

Les diverses publications ont permis d'observer l'impact économique des semaines de confinement mais aussi la vigueur de la reprise. D'une part, le fort rebond des indices *PMI* (indicateurs d'activité) à la sortie des confinements dénote une reprise rapide dans un premier temps puis en ralentissement. Ainsi, en zone euro l'indice *PMI Composite* (manufacturier et service) a atteint 54,8 en juillet, un plus haut depuis juin 2018 avant de s'établir à 51,6 en août. Le constat est le même sur le sondage auprès des chefs d'entreprises allemands (*Ifo*) alors que le sentiment des investisseurs (*Sentix*) s'améliore graduellement depuis le mois de juillet. Finalement, les chiffres de croissance du *PIB* au 2^{ème} trimestre en zone euro ont été à l'image de l'arrêt brutal des économies, le *PIB* de la zone euro s'étant contracté de 15 % par rapport à la même période l'année dernière. Néanmoins, l'*INSEE* estime que l'activité économique française a retrouvé 95 % de son niveau d'avant-crise pendant l'été.

Les changements des politiques monétaires ont été mineurs. La *Banque Centrale Européenne* a continué ses achats d'actifs dans le cadre de son *Pandemic Emergency Purchase Programme* (« *PEPP* ») et maintenu ses taux directeurs. La *Réserve Fédérale américaine*, tout en maintenant son taux directeur dans une fourchette de 0,00 % à 0,25 % a assoupli sa cible d'inflation en

la définissant maintenant comme une cible d'inflation **moyenne** à 2 % et non une inflation à 2 % afin de s'autoriser un dépassement temporaire. De leur côté, les politiques budgétaires ont pris le relai des banques centrales. Une entente historique sur un fonds de relance, le « *Recovery Fund* », de 500 Mds € a été conclu entre les pays de l'*Union européenne* (« *UE* »). Ce fonds financé par une dette conjointe de la *Commission européenne* profiterait aux pays les plus touchés par la crise via des investissements dirigés en priorité vers la transition écologique. En plus de ces mesures conjointes, la France a annoncé un plan de relance de 100 Mds € destiné à la transition écologique et à l'emploi alors que l'Allemagne a prolongé d'un an les mesures de chômage partiel.

Sur le front de la pandémie, les brassages estivaux de population ont entraîné une recrudescence des cas de *Covid-19* (en pourcentage de positivité des tests). L'Espagne a fait figure de mauvais élève, obligeant le gouvernement à instaurer des confinements locaux notamment à Barcelone. La France connaît aussi un retour de l'épidémie depuis la fin de l'été incitant la mise en place du port du masque obligatoire dans l'espace public et privé.

La très bonne performance des marchés depuis les plus bas atteints en mars ne doit pas cependant éclipser les nuages qui se massent à l'horizon. Plusieurs éléments pourraient rendre la rentrée des marchés volatile. Tout d'abord, la reprise des négociations afin de définir les contours des relations commerciales entre l'*UE* et le Royaume-Uni sont au point mort. Par ailleurs, *Donald Trump* ravive les tensions entre les États-Unis et la Chine sur fond de guerre technologique (*Huawei*) et menace même de remettre en cause l'accord préliminaire conclu en janvier de cette année. Enfin, les élections américaines, sans grand favori pour l'instant, pourraient ajouter leur lot d'incertitudes d'autant plus que le démocrate *Joe Biden* apparaît moins favorable aux entreprises que son concurrent.

Dans ce contexte, nous devenons plus sélectifs et ne réhaussons pas le risque de nos portefeuilles après une forte hausse des marchés et dans une conjoncture économique affaiblie. Nous privilégions les actions européennes car elles affichent des valorisations plus attractives que les actions américaines. Notre stratégie d'actions européennes, mise à votre disposition à travers le fonds *Optimum Actions*, convient parfaitement à ce contexte incertain car elle met l'accent sur les entreprises de qualité capables de préserver leur rentabilité durant les crises économiques. Aussi, notre fonds d'allocation d'actifs, *Optimum Patrimoine*, permet de profiter de la performance des actions européennes tout en équilibrant le profil de risque via l'ajout d'obligations et une poche de liquidité confortable.

Formations éligibles DDA- Factorielles

Nous avons déjà réalisé avec succès quelques formations en classe virtuelles les 20 et 27 mai et plus récemment les 8 et 9 septembre. Un grand merci à Factorielles et ses intervenants ainsi qu'à nos courtiers toujours prêts à développer leurs connaissances et leurs compétences.

Pour rappel, voici notre programme pour les semaines à venir :

- Lyon 29 septembre
- Brignoles 1^{er} octobre
- Rennes 5 octobre
- Nancy 27 octobre
- Paris 28 octobre

Nous aurons plaisir à vous accueillir pour ces journées dédiées au PER et à la loi Pacte.



Vous vous êtes inscrits... Nous vous rappelons que lors de ces formations le port du masque est obligatoire et nous vous fournirons sur place des petits diffuseurs de poche de gel hydroalcoolique.

Contrats non réclamés

Vos clients sont en recherche de comptes bancaires, de comptes d'épargne salariale ou de contrats d'assurance vie inactifs, transférés à la caisse des dépôts ?

Les banques, compagnies d'assurance et organismes d'épargne salariale gérant votre argent clôturent les comptes **restés inactifs ou non réclamés pendant une longue période**.

L'argent de ces comptes est transféré à la Caisse des Dépôts. Sa mission est de le conserver, de permettre sa recherche aux titulaires, bénéficiaires et héritiers avec Ciclade et de gérer les demandes de restitution. Car cet argent est le vôtre. Il vous revient.

Sans réclamation après une période totale de 30 ans, cet argent est définitivement reversé à l'État ou aux Collectivités d'Outre-Mer pour la Nouvelle Calédonie, Polynésie Française, et Wallis-et-Futuna.

Ce site est fait pour cette démarche : www.ciclade.fr

En complément, la CDC a intégré un film pédagogique présentant la plateforme et les modalités pour effectuer la recherche des avoirs.

<https://ciclade.caissedesdepots.fr/quest-ce-que-ciclade>



Anciens livrets d'épargne



Comptes oubliés



Assurances-vie clôturées



Héritages non réclamés



Successions



Épargne salariale égarée

OPTIMUM VIE S.A.

94, rue de Courcelles
75008 Paris, France
+ 33 1 44 15 81 81

N° Indigo 0 820 320 322
0,12 € TTC / MN

optimumvie.fr
optimumvie.fr/linkedin

